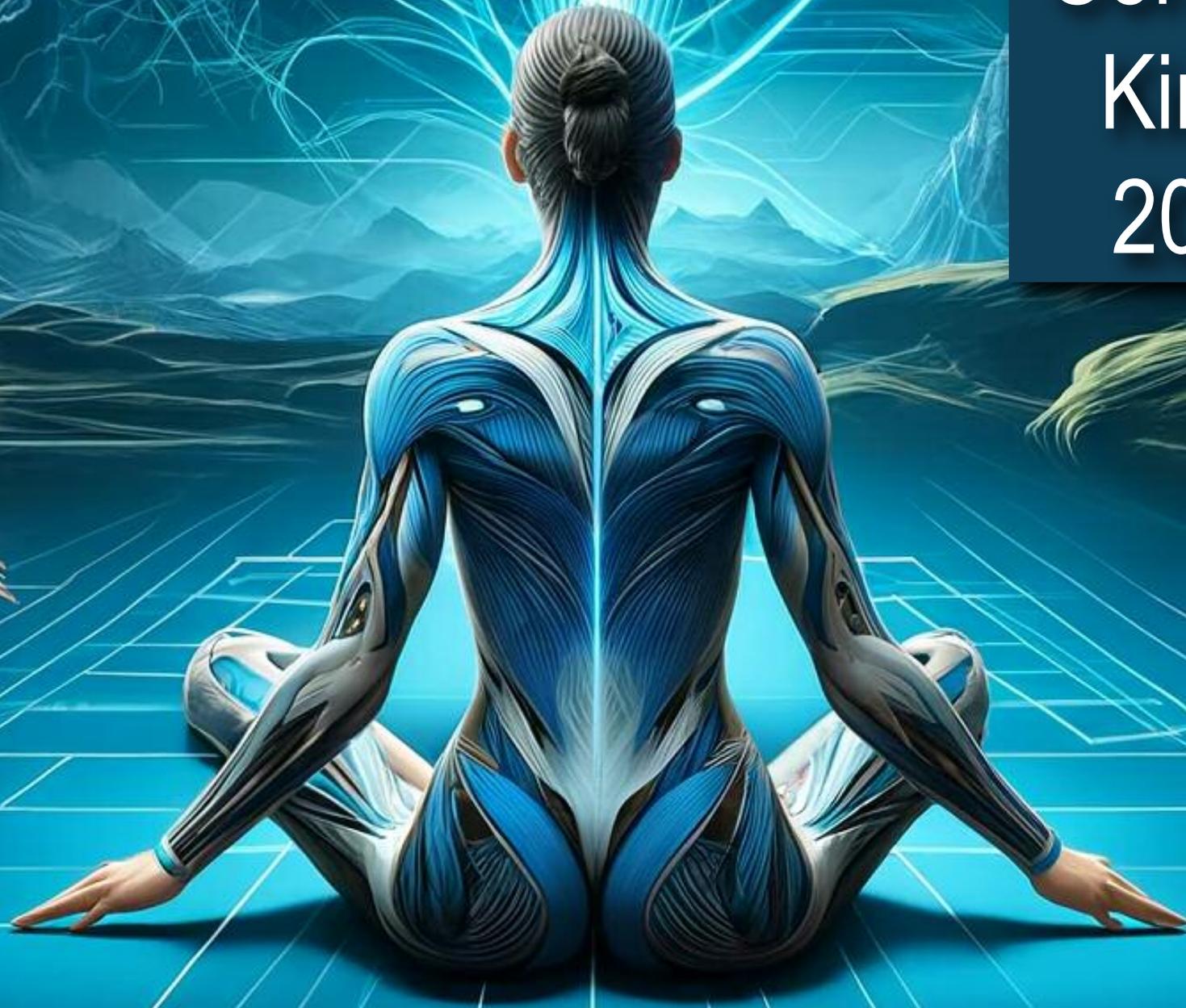


Congrès Kinés 2024





Bienvenue

Chères consœurs, chers confrères, chers invités.

Pour cette édition 2024 du Congrès des Masseurs Kinésithérapeutes de La Réunion et Mayotte,

NOTRE profession, au centre de la réflexion, traite à la fois des enjeux immédiats et ouvre le débat sur notre futur professionnel.

Un thérapeute plus épanoui, conscient de sa santé mentale est plus apte à s'adapter aux possibilités qui s'offrent à lui : de la diversification de son activité, de l'ouverture à la recherche, à une vision plus globale de l'Humain.

Soyez les bienvenus à notre séminaire d'échange et de partage dans la bonne humeur, organisé par votre équipe URPS MK OI.

Confraternellement,

Eric WAGNER, Président URPS MK Réunion Mayotte



A propos de l'URPS MK Réunion - Mayotte

Présentation

Les **Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS)** ont été créées par l'Article 123 de la Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, dite « *Hôpital Patient Santé Territoire* » (HPST), et définie par le décret n°2010-585 du 2 juin 2010.

L'**Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes de l'Océan Indien** est une association, créée le 23 novembre 2011/

L'URPS MK OI représente les Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux de deux régions ultramarines, La Réunion et Mayotte. Elle contribue à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé inter-régionale.



URPS
MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES
— La Réunion - Mayotte —

Particularité ultramarine : URPS MK Réunion Mayotte

2 RÉGIONS 2 DÉPARTEMENTS 2 ARS 2 ASSURANCES MALADIE

La Réunion



Mayotte



Fonctionnement

Les Membres sont élus pour 5 ans, par les kinésithérapeutes de La Réunion, à partir des listes proposées par les syndicats nationaux. 9 membres ont été élus pour la 3^e mandature 2021-2026.

Le Bureau

Le bureau de l'association URPS MK OI est composé de 6 Membres : Président et Vice-président, Secrétaire générale et adjoint (e), Trésorier (re) et adjoint (e).

Le Conseil d'Administration

Tous les élus sont Membres du Conseil d'Administration. Ils se réunissent en CA et Assemblées, débattent puis votent les orientations à prendre, fixent les objectifs, valident les projets. Le CA valide également les comptes annuels de l'URPS MK.

Représentants

L'URPS MK a souhaité avoir deux représentants sur le Territoire de Mayotte, non élus, choisis par les Masseurs - Kinésithérapeutes de Mayotte.

Nous collaborons aussi avec plusieurs Masseurs Kinésithérapeutes experts dans différentes spécificités afin d'avoir un avis éclairé lors des groupes de travail autour du PRS et de l'offre de santé.



Élus Membres du Bureau



SNMKR 974

Eric WAGNER
Président
MK Le Port



SNMKR 974

Mathieu DEMACHY
Vice-Président
MK Saint-Pierre



SNMKR 974

Marie Christine PARODI
Secrétaire générale
MK La Possession



ALIZÉ

Cédric TSHIBASU
Secrétaire adjoint
MK Saint-Denis



SNMKR 974

Julien LIPOVAC
Trésorier
MK Saint-Leu



SNMKR 974

Noelle DEMAND
Trésorière adjointe
MK La Possession

Élus



ALIZÉ

Amélie MAILLOT
MK Saint-Denis



ALIZÉ

Richard HOARAU
MK Saint-Denis

Représentants à Mayotte



Fouad ALIANI
MK Mamoudzou 976

976



Mehdi FERREUX
MK Ouangani 976

Rôle de l'Union régionale des Masseurs Kinésithérapeutes

Principales Missions de l'URPS MK

L'Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes de l'Océan Indien contribue à l'organisation de l'offre de santé territoriale à La Réunion et à Mayotte. Notamment :

- Participer à l'élaboration et la mise en oeuvre du Projet Régional de Santé.
- Analyser les besoins en santé et l'offre de soins sur les territoires.
- Organiser l'exercice professionnel - Assurer la continuité et la permanence de soins
- Participer à la prévention, la veille sanitaire, la promotion de la santé et l'éducation thérapeutique.
- S'impliquer dans la gestion des crises sanitaires.
- Appuyer le déploiement et l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés. Et encourager le développement professionnel continu.
- Participer à la mise en oeuvre de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour améliorer la qualité et la coordination des soins.



Mode de Financement de l'URPS MK

Chaque Masseur-Kinésithérapeute participe au financement de son URPS, à travers la Contribution aux URPS « **CURPS** » prélevée par l'URSSAF et versée à l'URPS MK du département où il exerce.

La **CURPS** est fixée à 0,1 % des honoraires conventionnés et plafonnée de 206 €. *(Par ailleurs, elle est déductible à la ligne 29 du Formulaire 2035 BNC).*



Gestion des comptes

La gestion des fonds alloués doit être rigoureuse et les comptes annuels vérifiés et validés par un commissaire au compte.

L'URPS MK OI consacre son budget à l'exécution de ses missions. Votre URPS MK OI a fait le choix de travailler que sur fonds propres.

Différences entre URPS - Ordre - Syndicats



Organisme professionnels des Masseurs Kinésithérapeutes Libéraux



	Syndicats Professionnels Représentatifs MKL FFMKR, UNSMKL (OK et SNMKR)	URPS MKL Union Régionale des Professions de Santé Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux	Ordre MK Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux et Salariés
Définitions	Groupements apolitiques pour la défense des intérêts Professionnels communs et individuels des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux.	La loi « Hôpital Patients Santé Territoire » crée en 2009 les URPS qui rassemblent, pour chacune des professions de santé et dans chacune des régions, des professionnels de santé libéraux conventionnés élus par leurs pairs.	« ...Compagnie, à laquelle la loi oblige les membres d'une profession considérée à adhérer, pour les représenter auprès des pouvoirs publics, veiller au respect des règles professionnelles, et assurer la discipline interne. »
Missions	Négociation conventionnelle et gestion des litiges avec les Caisses de Sécurité Sociale.	Participe à l'organisation de l'offre de soins régionale, au déploiement des systèmes de communication, au développement professionnel continu,...	Assure la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession de Masseur-Kinésithérapeute.
Principaux Interlocuteurs	CSP Nationale : CNAMTS CSP Régionale : CPAM, MGEN... CSP Départementale : CPAM, MSA...	Régionaux : ARS, Préfecture, CRSA... Départementaux : Collectivités, CPAM... Territoriaux : PTA, CTS, MAIA...	Via CNOMK : Ministère de la Santé... Via CROMK : ARS, CPAM, Préfecture... Via CDOMK : CPAM, usagers, MK...
Adhésions	Facultative mais vivement conseillée +++ Cotisation déductible ligne 29 BY (2035 BNC)	Obligatoire Via URSSAF Cotisation déductible ligne 29 BY (2035 BNC)	Obligatoire Via CNOMK Cotisation déductible ligne 29 BY (2035 BNC)

Dans votre pratique quotidienne, quel organisme contacter ?

	Syndicats	URPS MKL	Ordre MK
Je m'installe / je déménage.	✓	✓	✓✓✓
J'ai un litige avec les Caisses de Sécurité Sociale (ex.: indus).	✓		
Je souhaite donner mon avis sur les futures évolutions conventionnelles.	✓✓✓		
Je souhaite devenir élu de l'URPS MKLB.	✓✓✓		
Je souhaite participer à un regroupement pluriprofessionnel (nouveaux modes d'exercice).		✓	
Je souhaite participer à la permanence et la continuité des soins (ex : gardes respiratoires).		✓	
Je souhaite améliorer la coordination avec les autres Professionnels de santé.		✓	
Je désire ouvrir une Messagerie Professionnelle Sécurisée.		✓	
Je me fais agresser dans l'exercice de ma profession, ou je me sens en souffrance dans mon exercice (épuisement, harcèlement, problème financier ou de santé...).			✓
J'ai un litige avec un patient, un MK ou un professionnel de santé.			✓
Je signe un contrat (association, bail, collaboration, remplacement, salariat, SCI, SCP...).			✓✓✓
Je désire ouvrir un site internet ou installer une plaque professionnelle supplémentaire.			✓✓✓
Je souhaite installer une enseigne professionnelle conforme à la réglementation.			✓

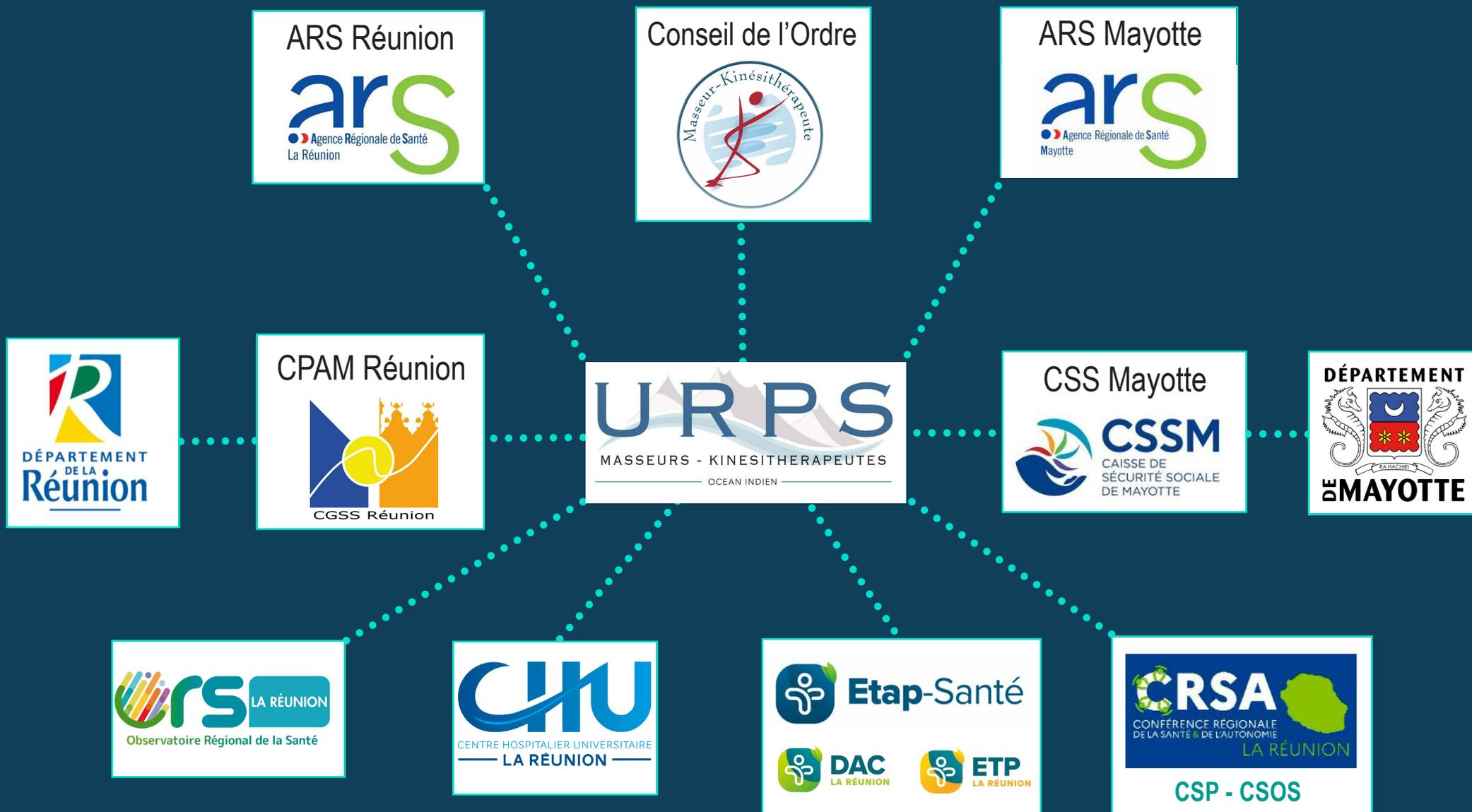


L'URPS MK c'est aussi :

Une interprofessionnalité
nationale
régionale
et
départementale

Interprofessionnalité régionale

Réseau institutionnel



Réseau inter Professionnels de Santé libéraux - URPS Régionales



L'URPS MK Réunion Mayotte travaille en inter-professionnalité au sein de l'association « **Tip@santé** » regroupant 10 Unions Régionales de Professionnels de Santé.

Les Membres de l'association Tip@Santé, réunis en Assemblée Générale le 7 septembre 2023, ont voté le renouvellement du Bureau.

Notre URPS MK OI, représentée par son Président, a rejoint le bureau de Tip@santé pour une vice-présidence qui sera active pour, à cet échelon également, faire entendre la Masso-Kinésithérapie au sein de l'interprofessionnalité et de la transversalité entre nos différentes professions, dans le cadre de nos prérogatives en Santé Publique.

Nous serons aux rendez-vous de la Santé Libérale.



De gauche à droite :
Naima LIAFI
Christine KOWALCZYK
Amandine LAVOGIEZ
Eric WAGNER
Anne-Laure ALBISETTI
Boubker EL BEGHDAI

Réseau associatif : Santé - Prévention - Éducation

Associations locales créées par des Kinés soutenues par l'URPS MK



Santé prévention
BPCO et Maladies
respiratoires

ASSOCIATION
Respirun



GRAMOUN
OCÉAN INDIEN
Parcours Prévention Seniors



Association
Kinésithérapeutes
Pédiatriques
Réunion

AKP-RUN



Association Kinésithérapie
Périnéale Réunion



Société réunionnaise
des Kinés du Sport



Prévention du Dos
en milieu scolaire

Associations partenaires



RKS
Réseau des
Kinésithérapeutes
du Sein
Réseau Kinés du Sein
Groupe Réunion



Réseau Main Réunion
Ostéo- Kinés



Prévention Obésité
infantile

Réseau inter URPS MK - Hexagone et Outre-Mer

Il y a 17 URPS MK nationales dont 5 URPS MK en Outre Mer et 13 URPS MK dans l'Hexagone

Nous participons à des rencontres annuelles inter URPS MK afin de mutualiser nos idées et nos actions



(Manque logo URPS MK Guyane)



Nos actions

Pour n'en citer
que quelques unes

Projets régionaux de Santé - Travaux préparatoires

L'ARS a engagé en 2022 l'écriture du nouveau Projet Régional de Santé (PRS) de La Réunion qui couvrira la période 2023-2033 et définira, pour les 10 prochaines années, les orientations et actions prioritaires pour améliorer la santé des réunionnais et lutter contre les inégalités de santé.

L'adoption d'un nouveau PRS pour La Réunion implique l'adoption de trois documents :

- **Cadre d'Orientations Stratégique (2023-2033)**
- **Schéma Régional de Santé (2023-2028)**
- **Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis (2023-2028)**



Santé nutritionnelle

Cédric TSHIBASU
Laurence BAS

Conduites addictives

Amélie MAILLOT
Julien LIPOVAC

Amélioration santé de l'enfant

Julien LIPOVAC
Anne Cécile FONTENIER AKP Run

Santé sexuelle et reproductive

Noelle DEMAND
Lise ROUSSELIERE

Qualité de vie et santé des personnes handicapées

Kiki PARODI
Amélie MAILLOT

Amélioration santé de la mère

Raquel DELASUD
Carine RODRIGUES

Référents URPS MK Commissions et Comités



Qualité de vie et santé des personnes âgées

Kiki PARODI
Sébastien FRITSCH

Promotion santé mentale

Amélie MAILLOT
Noëlle DEMAND
Richard HOARAU

Prévention dans le quotidien des réunionnais

Julien LIPOVAC
Amélie MAILLOT

Réduction des inégalités sociales et territoriales de santé - PRAPS

Kiki PARODI
Richard HOARAU
Amélie MAILLOT

Ressources humaines en santé

Kiki Parodi
Noëlle DEMAND

Amélioration parcours de santé

Julien LIPOVAC

Renforcement démocratie en santé

Noelle DEMAND

Congrès Kinés Réunion Mayotte tous les 2 ans

KINÉ PRÉVENTION



**CONGRES KINE
PREVENTION**

SAM. 20 AVRIL 2019 • 8H15-17H30
IFMK, ST PIERRE

www.urmkoi.fr
URPS MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES Océan Indien

RÉFÉRENTIEL EXPERTISE KINÉ



28/09
29/09
30/09
2022

**CONGRÈS
Masseurs
Kinésithérapeutes**

ILE DE LA RÉUNION
SAINT-GILLES LES BAINS

www.urmkoi.fr

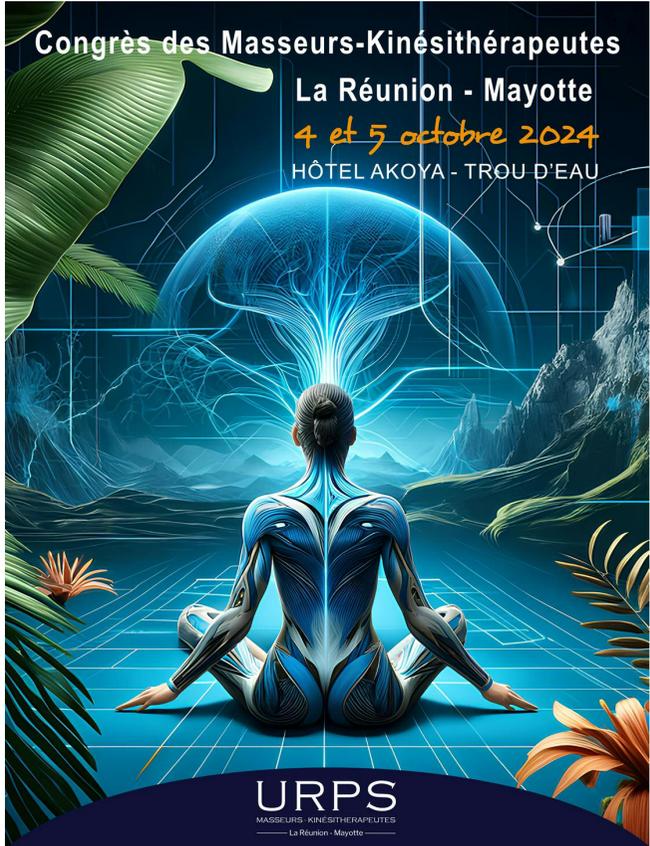
URPS
MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES

- Rééducation
- Réhabilitation
- Prévention
- Renforcement
- Mouvement
- Massage
- Technique
- Traitement
- Prescription
- Education



REPENSONS LE MÉTIER DE DEMAIN

Congrès des Masseurs-Kinésithérapeutes
La Réunion - Mayotte
4 et 5 octobre 2024
HÔTEL AKOYA - TROU D'EAU



URPS
MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES
La Réunion - Mayotte

La Kiné d'aujourd'hui... le Kiné de demain



Bienvenue sur l'annuaire des masseurs kinésithérapeutes de la Réunion et Mayotte

*L'annuaire Kinés est mis à votre disposition par l'Institut Régional des Massages Kinésithérapeutes
de La Réunion et Mayotte représentant 7954 MK libéraux pour la région La Réunion et 56 MK pour
la région de Mayotte*

(Chiffres 2022 publiés par le CNCMK le 7 janvier 2023)

L'annuaire est gratuit et accessible par tous, professionnels de santé et patients.
Notre annuaire offre différents critères de recherche afin de faciliter le parcours santé
des patients.



**Annuaire Kinés
Réunion 974**

Continuer



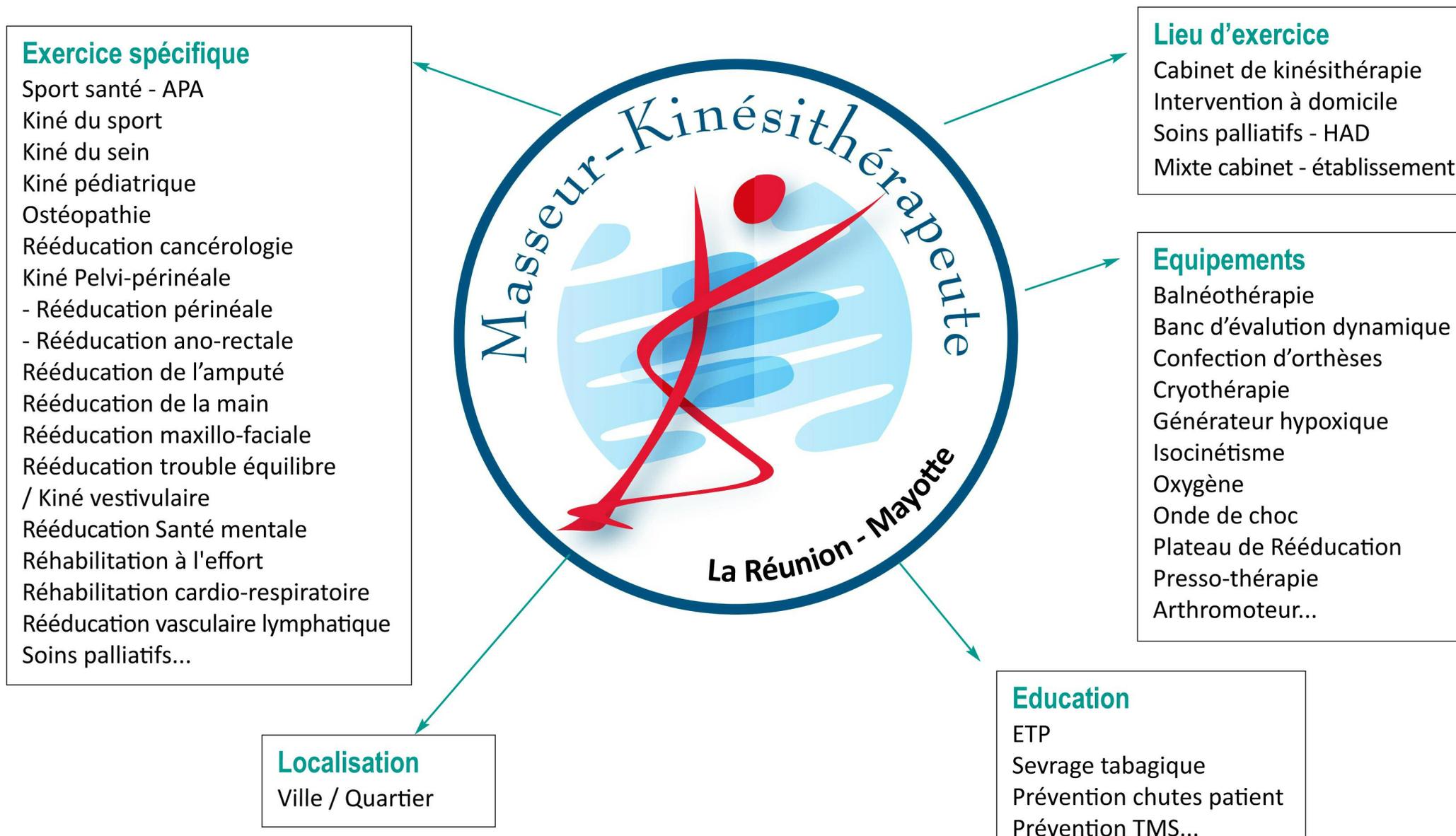
**Annuaire Kinés
Mayotte 976**

Continuer



Annuaire des Kinésithérapeutes Réunion Mayotte

Critères de recherche multi-filtres - Accès PS et particuliers



Annuaire kinés Réunion Mayotte

www.annuaire-kines.fr



T'attends quoi ?

Y'a
qu'à
cocher

- Spécificités
- Compétences de prédilection
- Mode d'exercice
- Equipements
- Réseaux associatifs
- Exercice coordonné
- Contacts et liens

...et c'est gratuit !

Rencontres à Mayotte



ARS

CSSM

Département

Kinés 974/976

Attractivité - Terrain de stage - Sécurité - Eau Potable

Convention HAD - Partenariat HAD-R

2017

**Les MKDE
interviennent
en HAD**

2022 - 2024

L'URPS MK OI
négocie une Convention
HAD auprès de
ASDR et ARAR

7 février 2024

**Convention HAD
nationale**
signée entre
FNEHAD et Syndicats

2024

**Convention HAD
Régionale tripartite**

URPS MK OI
SNMKR 974
ASDR - ARAR

2024 - 2025

Collaboration

HAD-R

URPS MK
ASDR

Convention HAD - Kinés Réunion



Kiné à
Domicile



Rémunérations des Masseurs Kinésithérapeutes - Réunion Mayotte

Type d'acte	Lettre	Code	Montant Outre-mer
Participation à la coordination initiale pluriprofessionnelle	AMK	15,50	37,67 €
Bilan initial de kinésithérapie : toutes situations *	AMK	28,00	68,04 €
Bilan de Kinésithérapie intermédiaire ou final, toutes situations	AMK	20,00	48,60 €
Séance de kinésithérapie de type réadaptation globale en HAD polyvalente (de l'ordre de 30 %)	AMK	15,50	37,67 €
Séance de kinésithérapie respiratoire de désencombrement	AMK	10,00	24,30 €
Séance de kinésithérapie type rééducation complexe en HAD-réadaptation (de l'ordre de 45%)	AMK	20,00	48,60 €
Réunion de coordination	AMK	15,50	37,67 €
Indemnité forfaitaire de déplacement (<i>toutes situations</i>)	Forfait 10,00 €		
Indemnité kilométrique (<i>plaine / Montagne</i>)	Forfait 0,38 € / 0,61 €		
Forfait de stationnement grande agglomération (<i>si adapté / situation locale</i>)	Forfait 5,00 €		
Majoration dimanches et jours fériés	Forfait 10,00 €		

Tous les forfaits de kinésithérapie s'entendent « inclus traçabilité obligatoire »
Le bilan initial de kinésithérapie et la réunion de coordination initiale se déroulent en deux temps distincts.
Le bilan initial de kinésithérapie vise à produire un bilan clinique complet. Il est transmis à l'établissement HAD.

Groupe de travail interpro

Après la signature des accords cadre au niveau national en février 2024, les acteurs de la HAD de La Réunion, l'URPS MK et les représentants des syndicats ont travaillé conjointement à la mise en place des tarifs et outils pour La Réunion.

- **Création d'une Convention Kiné / HAD**
- **Élaboration d'un modèle unique de BDK**
- **Thésaurus MKDE**
- **Outils de traçabilité DPI**
- **Outils d'évaluation comité de suivi Indicateurs qualité**

Rencontres Inter URPS MK nationales



PARIS 2023

ARRAS 2024

Projets communs

**Dynamique
inter-regionales**

**Partage
de connaissances
Retours d'expérience**



Prix Mémoires étudiants IFMK Réunion

L'URPS MK récompense chaque année les Meilleurs Mémoires étudiants

Promo 2023



Quentin XIA - Eva TURPIN
Chloé NUNES - Mélina PAVOT

Promo 2024



Bertrand FRUTEAU DE LACLOS - Hugo PASSINAY
Alice QUILLARD - Maeva LAGASSE
Marie Lindsay SANDANCE

Bienvenue à nos jeunes consoeurs et confrères Masseurs Kinésithérapeutes

DEFI ICOPE - URPS Masseurs Kinésithérapeutes

Dépistage du déclin des capacités intrinsèques des Seniors



ICOPE à La Réunion

La Réunion **2^e**
au classement
par département
Défi Kinés 2022

Pour la Généralisation
d'ICOPE en 2025

80 MKDE

de La Réunion
Formés et prêts à agir



CO-CONSTRUIRE L'AVENIR DES KINÉS....

Formations souhaitées - Projets - Parcours santé

Participer à des ateliers de travail (expertise kiné)

Inscrivez vos nom, prénom et souhaits sur les panneaux

Référentiels Spécificités - Compétences - Prévention

Ressources partagées www.urmkoi.fr



URPS Infection

Prévention des risques d'exacerbation de la Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive

www.urmkoi.fr

URPS M - Santé Prévention MCO - Hôpital de la Croix-Rouge

URPS MCO - Centre de Réhabilitation Respiratoire - La Motte d'Étang

URPS Infection

Littérature scientifique Covid Long

URPS MCO - Centre de Réhabilitation Respiratoire - La Motte d'Étang

REHABILITATION RESPIRATOIRE POST COVID et COVID LONG

URPS

URPS MCO - Centre de Réhabilitation Respiratoire - La Motte d'Étang

Simiox

Désencrassement bronchique

URPS MCO - Centre de Réhabilitation Respiratoire - La Motte d'Étang

Kiné Prévention

URPS MCO - Centre de Réhabilitation Respiratoire - La Motte d'Étang

Prévention de l'obésité infantile

URPS MCO - Centre de Réhabilitation Respiratoire - La Motte d'Étang

Programme prévention seniors du FCMS

ICOPE

URPS MCO - Centre de Réhabilitation Respiratoire - La Motte d'Étang

Prévention des chutes Seniors

URPS MCO - Centre de Réhabilitation Respiratoire - La Motte d'Étang

URPS

MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES

— La Réunion - Mayotte —



www.urmkoi.fr



contact@urmkoi.fr



[urpsmkoi](https://www.facebook.com/urpsmkoi)



Union Régionale des Masseurs Kinésithérapeutes de La Réunion et Mayotte